

La réalisation du cimetière

La période du bronze nous a laissé deux nécropoles : l'une au Vivray, l'autre à proximité du ru du Bois.

À partir du début de notre ère, s'est formée progressivement une nécropole autour de l'église Saint-Martin de Nogent. Les moines de l'abbaye royale de Saint-Denis venaient y enterrer des religieux.

Puis, un cimetière a entouré la nouvelle église Saint-Martin de L'Isle-Adam, depuis sa création au début du 16^e siècle jusqu'en 1832, date du transfert des tombes au nouveau cimetière (emplacement actuel, avenue Michel Poniatowski).

Pendant cette période plus de 850 personnes ont été enterrées à l'intérieur de l'église. Il s'agit essentiellement de religieux, mais aussi de certaines familles fortunées.

La réalisation du nouveau cimetière est décidée en 1829. D'une superficie de 38 ares, il est ouvert en 1832, grâce aux dons de Monsieur Alfred Ducamp (propriétaire du château situé dans l'île du Prieuré) et de Madame Kapeler (propriétaire du château de Stors). Il est inauguré en 1842.

En 1848, Madame Kapeler offre un terrain contigu de 20 ares pour permettre une extension du cimetière et en 1889, ses filles offrent à leur tour un terrain de 8,39 ares en vue d'étendre le cimetière.

Elles donnent 5000 Francs pour l'agrandissement et la clôture du cimetière projeté. En contre-partie, elles se réservent au centre de ce terrain un emplacement de 120 m² pour y établir une sépulture familiale.